



REGLES D'ACCES AU STADE SYNTHETIQUE LOCMARIA GRAND CHAMP

Enceinte sportive

- L'accès à l'enceinte sportive est strictement encadré par un responsable du club (Éducateur, dirigeant, bénévole).
- Il est strictement interdit de fumer sur le site.
- L'accès aux animaux domestiques est interdit.
- L'accès est strictement réservé aux piétons.
- L'usage de chewing-gum est interdit.

Terrain synthétique

- L'accès est strictement réservé aux joueurs, arbitres, entraîneurs et éducateurs. Les spectateurs, accompagnants ou parents d'enfants doivent rester derrière les rambardes.
- Les personnes accédant au terrain synthétique doivent être chaussées de chaussures de foot **PROPRES** et de type « moulées » **EXCLUSIVEMENT** (Pas de basket, pas de chaussures « vissées »).
- A chaque entrée et sortie du terrain synthétique, les chaussures doivent être brossées.
- Les équipes extérieures, doivent être avisées des présentes consignes préalablement.
- Aucun match ne pourra être engagé si l'un des points précédents n'est pas respecté.

Tout manquement délibéré à ces consignes est susceptible exclusion individuelle ou collective.